



1. Visa pour l'espace Schengen

Comment dois-je déposer une demande de visa ?

Pour soumettre un dossier de visa, il est impérativement nécessaire de prendre rendez-vous. Veuillez s'il-vous-plaît vous connecter au site suivant :

www.swiss-visa.ch

Avant de choisir la date et l'heure de votre rendez-vous, veuillez répondre aux questions relatives à votre voyage. Après avoir répondu à ces questions, une demande de visa séparée et manuscrite n'est plus nécessaire !



Déposez votre demande le plus tôt possible pour éviter de repousser votre voyage. Une demande de visa peut être déposée dès 6 mois avant le voyage.



Le traitement d'un dossier de visa dure entre 5 et 7 jours ouvrables

Quels documents dois-je présenter ?

Les documents relatifs à votre voyage constituent la partie la plus importante de votre demande. À des buts différents (visite d'amis/de famille, de travail, médicale, touristique et autre) correspondent des documents différents. Veuillez préparer vos documents selon votre motif de voyage. Vous trouverez la liste en annexe ici :

Liste des documents : [⇒ Link](#)



Seuls les dossiers complets sont acceptés : les demandes incomplètes sont rejetées et un nouveau rendez-vous doit être demandé (risque de changement des dates du voyage !)



Les documents doivent être présentés dans l'ordre prescrit par la liste des documents. Les dossiers dans le mauvais ordre ne sont pas traités en priorité



Durant le rendez-vous, le dossier ne peut plus être complété ; les collaborateurs de l'ambassade ne font pas de photocopies des documents



Les documents doivent être des originaux et ne seront pas restitués

J'ai des questions, où puis-je trouver les réponses ?

Dans la foire aux questions : [⇒ Link](#)

Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter l'ambassade par e-mail (dakar.visa@eda.admin.ch). Vous avez aussi la possibilité d'appeler l'ambassade (+221 33 823 05 90). En raison du nombre élevé d'appels et de nos ressources en personnel limitées, un certain délai d'attente est à escompter.

L'ambassade ne donne ni d'explications aux questions dont la réponse figure déjà sur notre page web, ni d'explications sur un refus de visa.

L'ambassade a refusé mon visa, que puis-je faire ?

Toute information au sujet d'un refus est disponible : [⇒ Link](#)

2. Visa de long séjour pour prise de résidence, travail, études, et autres

Vous recevrez toutes les informations sur les visas de long séjour de type D (résidence, travail, études et autres) par téléphone (+221 33 823 05 90). Les rendez-vous sont également pris par téléphone.